



Rapport annuel 2021

Mot du président

En 2018, Ingénieurs Canada s'est lancé dans une planification stratégique caractérisée par un niveau exceptionnel de collaboration à l'échelle nationale, de vastes perspectives et un souci de transparence. Cet exercice a débouché sur l'élaboration d'un plan stratégique global qui a orienté nos priorités collectives et encadré nos travaux pendant les trois dernières années. Le plan stratégique 2019-2021, qui avait pour but d'aider Ingénieurs Canada à se transformer pour mieux servir les organismes de réglementation et promouvoir et maintenir les intérêts de la profession, nous a permis d'enregistrer des progrès considérables. Depuis trois ans, nous vivons une période comme le monde en a rarement connu et je suis particulièrement reconnaissant au personnel d'Ingénieurs Canada, à ses bénévoles, ses administrateurs et administratrices et ses partenaires pour la façon dont ils ont réagi à la pandémie et à ses contraintes. Nous avons réalisé de nombreux progrès au cours des trois dernières années, ce qui nous a permis d'atteindre les objectifs de notre plan stratégique en 2021.



Depuis un an, l'initiative 30 en 30 d'Ingénieurs Canada, qui vise à augmenter la proportion d'ingénieurs nouvellement titulaires s'identifiant comme des femmes, semble porter fruit puisque, à la fin de 2021, 20,6 % des nouveaux titulaires d'un permis d'exercer étaient des femmes – il s'agit d'une sorte de « 20 en 20 ».

De plus, la priorité absolue d'Ingénieurs Canada consiste à faire évoluer le système d'agrément pour que son fonctionnement soit clair et transparent pour toutes les parties prenantes. Les activités menées en 2021 témoignent des efforts dynamiques qui ont été déployés depuis quelques années pour y arriver. Pensons notamment à la publication du premier Rapport sur la responsabilité en matière d'agrément – un recueil de recommandations éclairées par les commentaires des diverses parties prenantes à l'agrément en vue d'améliorer le système d'agrément.

Ingénieurs Canada a également poursuivi ses travaux pour fournir des services et des outils qui permettent l'évaluation des compétences en génie, favorisent l'excellence en matière d'exercice et de réglementation du génie et facilitent la mobilité des ingénieurs au Canada. L'Évaluation sur la base des compétences (EBC) a été opérationnalisée et adoptée par un certain nombre d'organismes de réglementation partout au pays. En outre, après l'avoir peaufinée, nous avons lancé la Base de données sur les établissements et les diplômes étrangers (BDEDE). Il s'agit d'un outil amélioré qui aide les organismes de réglementation à évaluer les titres universitaires des personnes formées en génie à l'étranger. Grâce à ces systèmes, les organismes de réglementation s'assurent que les personnes qui cherchent à obtenir un permis d'exercice sont évaluées de façon équitable et uniforme, peu importe le pays où elles ont acquis leurs compétences.

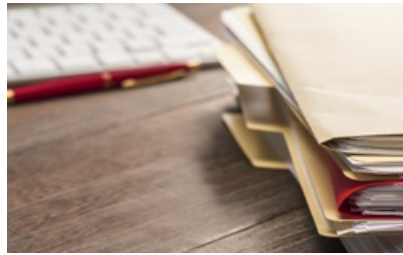
Ingénieurs Canada dirige des programmes visant à renseigner et inspirer la prochaine génération d'ingénieurs talentueux issus d'horizons divers. En 2021, nous avons lancé l'Expérience Future City. Le programme, qui a été offert virtuellement en 2021, vise à initier les élèves au génie grâce à des activités amusantes et stimulantes. Nous avons également lancé la bourse de leadership d'Ingénieurs Canada pour les étudiants et étudiantes de premier cycle en génie. Le programme d'activités du Mois national du génie (MNG) 2021 a atteint un public de plus de deux millions de personnes dans les médias sociaux, soit une augmentation de 18 % par rapport aux années précédentes.

Le plan stratégique 2019-2021 d'Ingénieurs Canada a été au cœur de notre démarche visant à faire progresser le génie canadien. En pensant aux dernières années, on constate que le monde a beaucoup changé et qu'Ingénieurs Canada a tiré des leçons sur la manière de s'adapter aux situations difficiles et d'améliorer ses efforts à l'avenir. Alors que le plan 2019-2021 arrive à son terme, nous nous lançons avec enthousiasme dans le plan stratégique 2022-2024. Le nouveau plan comprend des domaines dans lesquels nous collaborerons pour positionner stratégiquement notre profession afin de réagir aux tendances et aux risques, de nous adapter à l'évolution de la réglementation, de sélectionner et d'adopter des pratiques exemplaires et de rester pertinents partout au Canada.

Cordialement,
Danny Chui, FEC, P.Eng.
Président, Ingénieurs Canada



Priorité stratégique 1 :
Programme d'amélioration de
l'agrément



Priorité stratégique 2 :
Responsabilité en matière
d'agrément



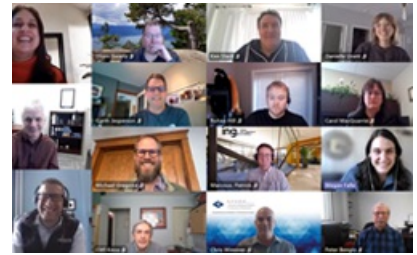
Priorité stratégique 3 :
Recrutement, maintien et
développement professionnel
des femmes au sein de la
profession d'ingénieur au Canada



Priorité stratégique 4 : Projet
d'évaluation sur la base des
compétences



Impératif opérationnel 1 :
Agrément



Impératif opérationnel 2 :
Relations avec les organismes de
réglementation



Impératif opérationnel 3 :
Services et outils



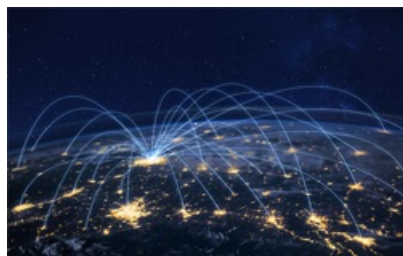
Impératif opérationnel 4 :
Programmes nationaux



Impératif opérationnel 5 :
Défense des intérêts de la
profession auprès du
gouvernement fédéral



Impératif opérationnel 6 : Suivi,
recherches et conseils



Impératif opérationnel 7 :
Mobilité internationale



Impératif opérationnel 8 :
Promotion et rayonnement



Impératif opérationnel 9 :
Diversité



Impératif opérationnel 10 :
Protection des marques
officielles



Gouvernance
États financiers

Priorité stratégique 1 : Programme d'amélioration de l'agrément

Le Programme d'amélioration de l'agrément (PAA) est un effort coordonné pour améliorer l'agrément des programmes de premier cycle en génie et l'enquête sur les inscriptions et les diplômes décernés. Le programme comprend quatre éléments clés, et l'année 2021 a vu des avancées notables avec la mise en œuvre d'un système de gestion des données amélioré, dans le cadre d'un processus d'amélioration continue.



Conscients de la nécessité de moderniser notre mode de collecte et de traitement des données dans le cadre du processus d'agrément, nous avons entrepris de configurer Tandem, un système de gestion des données basé sur le Web. Depuis le lancement de la première phase du système, en 2019, pour la collecte des données de l'enquête sur les inscriptions et les diplômes décernés, Ingénieurs Canada a fait des progrès considérables quant à la manière dont le système est configuré pour répondre aux besoins du processus d'agrément. Le système de gestion des données contribue toujours à la collecte des données de l'Enquête sur les inscriptions et les diplômes décernés, des améliorations étant apportées chaque année en fonction des commentaires recueillis auprès des utilisateurs finaux. Nous prévoyons donc mettre en œuvre Tandem à temps pour le cycle de visites de 2023-2024.

Dans le cadre du développement complet de Tandem, l'équipe de projet travaille activement à la configuration du système pour le processus d'agrément. En 2021, l'équipe de projet a entrepris plusieurs séries de tests internes, a élaboré un plan de mise en œuvre et continuera de modifier le système en fonction des commentaires internes et externes.

L'équipe du projet mène de front plusieurs activités dont le déploiement est prévu en 2022 : configuration finale et tests internes de bout en bout, migration des données, développement du matériel de formation et planification des tests par les parties prenantes externes. Lorsqu'il sera prêt, Tandem constituera la plateforme centrale d'information pour la gestion du processus d'agrément. Tandem prendra en charge tous les aspects du processus, du remplissage du questionnaire à la gestion des équipes de visiteurs, remplaçant ainsi les documents Word et Excel actuellement utilisés.

Outre notre travail lié à Tandem, nous avons enregistré les progrès ci-dessous grâce au Programme d'amélioration de l'agrément :

- » Amélioration des communications et des consultations avec les parties prenantes en appliquant le processus de consultation en cinq étapes d'Ingénieurs Canada. En 2021, ce processus a été appliqué aux consultations du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG) entourant le rapport du Groupe de travail sur la documentation requise pour les visites et éclairera la consultation qui aura lieu en 2022 au sujet du rapport du Groupe de travail du BCAPG chargé de répondre à l'initiative 30 en 30 d'Ingénieurs Canada.
- » Distribution de *Parlons agrément*, une infolettre mensuelle qui renseigne les parties prenantes sur le Programme d'amélioration de l'agrément (PAA), les réunions du Bureau d'agrément, l'issue des réunions, les consultations et d'autres questions touchant l'agrément.
- » Création d'un cadre et d'une méthodologie pour mettre au point des activités de formation pour les personnes participant au processus d'agrément. Cette méthodologie a été appliquée pendant tout l'été 2021, alors que le BCAPG préparait près de 100 bénévoles et représentants du programme à des visites d'agrément virtuelles. La formation sera essentielle à la mise en œuvre de Tandem à des fins d'agrément.
- » Peaufinage du processus d'amélioration continue pour recueillir et analyser les suggestions d'amélioration aux rapports d'agrément ainsi qu'à l'enquête sur les inscriptions et les diplômes décernés, puis classer ces suggestions en ordre de priorité avant d'y donner suite.

Les méthodes et outils de communication, de formation et d'amélioration continue ont tous été mis en œuvre par le personnel d'Ingénieurs Canada. L'évaluation et l'amélioration continues de ces domaines se poursuivront au-delà du plan stratégique et seront appliquées à des initiatives ultérieures, notamment à la mise en œuvre de Tandem pour l'agrément.

Priorité stratégique 2 : Responsabilité en matière

d'agrément

Le programme sur la responsabilité en matière d'agrément n'est que l'un des processus d'amélioration continue liés à l'agrément. Dans le plan stratégique 2019-2021, ce programme, qui a pour objet de mesurer l'efficacité, la fiabilité, la transparence et l'efficacité du système d'agrément, a été désigné comme une priorité stratégique.

Dans le cadre de sa Stratégie d'évaluation de la responsabilité en matière d'agrément, le BCAPG a publié son premier Rapport sur la responsabilité en matière d'agrément en 2021. Ce rapport se fonde notamment sur les commentaires recueillis auprès des organismes de réglementation, des visiteurs généraux, des visiteurs de programme, des présidents et vice-présidents d'équipes de visiteurs, du personnel d'Ingénieurs Canada, ainsi que des doyens, des responsables désignés ou des responsables de programmes qui ont reçu des décisions du BCAPG en 2020 ou fait l'objet de visites au cours du cycle 2020-2021, et des leaders étudiants des établissements d'enseignement supérieur (ESS) qui ont reçu des visites en 2020-2021. Dans son rapport, le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément fait plusieurs recommandations au BCAPG, au Comité des politiques et des procédures et au secrétariat du BCAPG concernant les besoins de communication et de formation, les messages destinés aux parties prenantes du système d'agrément pour clarifier les intentions et les objectifs, ainsi que le flux de travail et la planification des produits et processus du BCAPG. Le Comité des politiques et des procédures du BCAPG et le secrétariat du BCAPG ont évalué les recommandations et en ont intégré certaines dans leur plan de travail de 2022.

La collecte de données pour le deuxième cycle de mesure est en cours et le prochain Rapport sur la responsabilité en matière d'agrément sera publié au courant de l'automne 2022.



Priorité stratégique 3 : Recrutement, maintien-et développement professionnel des femmes au sein de la profession d'ingénieur au Canada

La démarche visant à accroître la représentation des femmes en génie en vertu de la troisième priorité stratégique (PS3) a continué de progresser. Ingénieurs Canada a approfondi son analyse et sa compréhension de l'égalité entre les genres dans la profession, et a poursuivi sa collaboration avec les organismes de réglementation et d'autres intervenants du domaine du génie pour mener à bien l'initiative 30 en 30 - qui représente un engagement à faire passer le pourcentage de femmes nouvellement titulaire d'un permis d'exercice à 30 % en 2030. Depuis 2014, en collaboration avec les organismes de réglementation, Ingénieurs Canada effectue un suivi du nombre d'ingénieurs nouvellement titulaires s'identifiant comme des femmes, dans le cadre de l'initiative 30 en 30. Les données fournies par les organismes de réglementation dans le Rapport de 2021 sur les effectifs de la profession, qui couvre l'année civile 2020, indiquent que la représentation des membres s'identifiant comme des femmes a augmenté pour passer de 13,9 % à 14,2 % en 2020. Bien que, parmi les ingénieurs stagiaires, le nombre de femmes ait diminué en 2020, la proportion globale a légèrement augmenté pour passer de 21,2 % en 2019 à 21,6 % en 2020. Dans l'ensemble, les ingénieures représentaient 20,6 % des ingénieurs nouvellement titulaires.

Depuis 2014, en collaboration avec les organismes de réglementation, Ingénieurs Canada effectue un suivi du nombre d'ingénieurs nouvellement titulaires s'identifiant comme des femmes, dans le cadre de l'initiative 30 en 30. Les données fournies par les organismes de réglementation dans le Rapport de 2021 sur les effectifs de la profession, qui couvre l'année civile 2020, indiquent que la représentation des membres s'identifiant comme des femmes a augmenté pour passer de 13,9 % à 14,2 % en 2020. Bien que, parmi les ingénieurs stagiaires, le nombre de femmes ait diminué en 2020, la proportion globale a légèrement augmenté pour passer de 21,2 % en 2019 à 21,6 % en 2020. Dans l'ensemble, les ingénieures représentaient 20,6 % des ingénieurs nouvellement titulaires.

En 2021, l'initiative 30 en 30 a connu de nombreux débuts, notamment la publication d'une analyse comparative, axée sur le genre (ACG+), des programmes nationaux d'aide à l'obtention du permis d'exercice du génie et de sensibilisation des employeurs. Ingénieurs Canada a retenu les services d'un consultant chargé d'appliquer la perspective de l'ACS+ du gouvernement fédéral pour analyser les programmes nationaux d'aide à l'obtention du permis d'exercice et de sensibilisation des employeurs offerts par les 12 organismes provinciaux et territoriaux de réglementation du génie. Cette grille d'analyse est celle que le gouvernement utilise pour évaluer les inégalités systémiques de ses programmes et initiatives. Le rapport fait état d'un certain nombre de défis auxquels les groupes sous-représentés peuvent être



Analyse comparative axée sur le genre plus (ACG+)

En 2021, l'initiative 30 en 30 a connu de nombreux débuts, notamment la publication d'une analyse comparative, axée sur le genre (ACG+), des programmes nationaux d'aide à l'obtention du permis d'exercice du génie et de sensibilisation des employeurs. Ingénieurs Canada a retenu les services d'un consultant chargé d'appliquer la perspective de l'ACS+ du gouvernement fédéral pour analyser les programmes nationaux d'aide à l'obtention du permis d'exercice et de sensibilisation des employeurs offerts par les 12 organismes provinciaux et territoriaux de réglementation du génie. Cette grille d'analyse est celle que le gouvernement utilise pour évaluer les inégalités systémiques de ses programmes et initiatives. Le rapport fait état d'un certain nombre de défis auxquels les groupes sous-représentés peuvent être

confrontés pendant leur cheminement vers l'obtention d'un permis d'exercice, qu'il s'agisse d'un étudiant de premier cycle en génie, d'un ingénieur stagiaire ou d'un ingénieur venant d'obtenir un permis. Il présente aussi les défis que doivent relever certains groupes démographiques, notamment les femmes, les Autochtones et les ingénieurs formés à l'étranger. Le rapport a recueilli les points de vue des organismes de réglementation sur l'objectif « 30 en 30 » et sur la capacité d'atteindre 30 % de nouvelles ingénieures d'ici 2030. En outre, le rapport contient trois recommandations qui s'adressent à Ingénieurs Canada dans le contexte de ses efforts en vue d'atteindre une plus grande parité, diversité et inclusion au sein de la profession. Les pratiques exemplaires des organismes de réglementation ont été recueillies et communiquées dans le cadre de l'élaboration et de la publication du rapport d'ACG+ des pratiques exemplaires relatives aux ingénieurs stagiaires, aux programmes d'aide à l'obtention du permis d'exercice et aux programmes de sensibilisation des employeurs. En plus de la publication de ce rapport, le chef de la direction et le personnel d'Ingénieurs Canada ont rencontré chaque organisme de réglementation afin d'examiner les conclusions du rapport et de discuter des défis propres à chaque province ou territoire. Les organismes de réglementation ont reçu une carte de pointage 30 en 30 dont ils peuvent se servir à titre facultatif pour effectuer un suivi d'autres mesures sexospécifiques.

Conférence 30 en 30

En 2021, Ingénieurs Canada a organisé la toute première Conférence 30 en 30, qui réunit virtuellement, sur plusieurs jours, les championnes et champions 30 en 30, des leaders du génie et des ingénieurs. La conférence a constitué une occasion de s'engager activement avec les parties prenantes et de faire connaître les activités et les recherches axées sur la lutte contre la culture d'exclusion des femmes et des groupes sous-représentés (Noirs, Autochtones, personnes de couleur, LGBTQ2+, personnes handicapées). La Conférence virtuelle était composée de quatre séances. La dernière coïncidait avec la Journée internationale des femmes en génie (INWED).

Formation des parties prenantes

Ingénieurs Canada a procédé au déploiement de la formation sur l'équité, la diversité et l'inclusion à l'intention du conseil et des chefs de direction, en collaboration avec Catalyst, un organisme mondial à but non lucratif qui offre des solutions, des travaux de recherche et des formations pour améliorer l'équité et l'intégration des femmes en milieu de travail.

Dans le cadre de la PS3, Ingénieurs Canada a produit du contenu et engagé un consultant pour créer un module de formation en ligne sur l'équité, la diversité et l'inclusion. Le cours a été élaboré avec l'aide du Groupe de travail sur la formation en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, composé de représentants du réseau des champions de 30 en 30, y compris des organismes de réglementation du génie, de la National Society of Black Engineers (sections canadiennes), des chaires pour les femmes en génie du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et d'EngiQueers Canada. Le tout a été réalisé en partenariat avec Engineers and Geoscientists British Columbia et Géoscientifiques Canada.

Ce cours est une formation de base sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) qui a pour but d'aider les participants à développer les comportements inclusifs et l'intelligence émotionnelle. Il vise à donner à tous les professionnels les moyens de contribuer pleinement, sans obstacles ni discrimination. Cela comprend les personnes qui font partie d'un ou de plusieurs groupes méritant l'équité, qui ont été constamment et systématiquement marginalisés dans la société canadienne, notamment tous les genres, les personnes LGBTQ2S+, les Autochtones, les Noirs, les personnes de couleur et les personnes handicapées. Grâce à ce cours, les ingénieurs acquerront des connaissances et des compétences pour développer leur intelligence culturelle et émotionnelle et d'autres comportements inclusifs.

Engineers and Geoscientists British Columbia a offert d'héberger le cours dans son système de gestion de l'apprentissage (SGA), qui devrait être lancé au TR1 de 2022 et mis à la disposition des ingénieurs de partout au pays.

Mobilisation des parties prenantes

En plus d'animer des séances de formation pour les intervenants, Ingénieurs Canada a continué à mobiliser les parties intéressées autour des objectifs de la PS3. Il s'agit notamment de collaborer avec Doyennes et doyens d'ingénierie Canada (DDIC) pour étendre le réseau des champions et championnes 30 en 30 à tous les établissements d'enseignement supérieur (EES). À l'heure actuelle, 65 % des établissements d'enseignement supérieur, y compris l'Université Thompson Rivers (en 2021), ont nommé des champions qui se sont joints au réseau 30 en 30. L'année a également été marquée par des réunions trimestrielles des groupes de travail 30 en 30 (c'est-à-dire : Jeunes de la maternelle à la 12e année; Étudiants au niveau postsecondaire; Ingénieurs en début de carrière; Employeurs) et par le partage d'informations sur le réseau 30 en 30 et de recherches pertinentes grâce à la distribution mensuelle de l'infolettre 30 en 30.

Priorité stratégique 4 : Projet d'évaluation sur la base des compétences

En collaboration avec Engineers and Geoscientists British Columbia, Ingénieurs Canada a soutenu un projet pluriannuel d'évaluation sur la base des compétences qui a donné des résultats importants en 2021. En 2021, après quatre ans d'efforts pour mettre le système en ligne et le rendre accessible à tous les organismes canadiens de réglementation du génie, les principaux livrables étaient prêts. Ceci a donné un outil pancanadien entièrement opérationnel. L'outil d'évaluation des compétences a été adopté par six organismes de réglementation, tandis que quatre autres organismes utilisent



les mêmes compétences avec un outil différent.

L'évaluation sur la base des compétences est un outil en ligne permettant de consigner, d'évaluer et de valider l'expérience de travail en génie. De plus, il permet aux candidats de voir s'ils répondent aux normes de compétences établies pour faire une demande de permis d'exercice en génie ou en géosciences. La traduction de l'outil est en cours, et le lancement de la version française est prévu en avril 2022. De plus, le séminaire *Working in Canada*, un cours virtuel de plus de 50 heures mis à la disposition des candidats qui n'ont pas suffisamment d'expérience de travail au Canada, a été entièrement traduit et les candidats francophones pourront le suivre dès avril 2022.

Les principaux produits livrables étant prêts (outre le travail de traduction en cours), Ingénieurs Canada a fermé le dossier et confié toutes les opérations courantes à Engineers and Geoscientists British Columbia. Tous les développements et considérations en cours concernant l'outil seront discutés lors de la réunion régulière du Groupe national des responsables de l'admission.

Impératif opérationnel 1 : Agrément

En vertu de son mandat, Ingénieurs Canada assume bon nombre de responsabilités, l'une d'entre elles étant d'agrément les programmes d'études de premier cycle en génie. Ingénieurs Canada s'engage à s'acquitter de cette responsabilité en perfectionnant constamment le programme afin d'assurer son efficacité, ce qui a été fait en 2021.



En raison des restrictions sanitaires répétées liées à la pandémie de COVID-19, toutes les visites d'agrément ont eu lieu virtuellement, tant pendant le cycle de visites 2020-2021 (qui ne comprenait que cinq nouveaux programmes, toutes les autres visites prévues ayant été reportées d'un an) que pendant le cycle de visites 2021-2022 (qui comprenait 17 visites de 79 programmes). Pour préparer les parties prenantes à l'environnement des visites virtuelles, le BCAPG a créé un groupe de travail sur les visites virtuelles. Ce dernier a produit un document, le Guide pour l'évaluation virtuelle d'un programme de génie, faisant état des attentes dans le contexte des visites virtuelles. Nous avons également mis au point un plan de formation en animation virtuelle destiné à tous les présidents d'équipe de visiteurs, des webinaires pour les établissements d'enseignement supérieur (EES) et les membres de l'équipe de visiteurs, et des séances virtuelles libres à titre mensuel à l'intention des présidents d'équipe de visiteurs, pour qu'ils partagent chaque mois leurs expériences et leçons retenues.

En 2021-2022, les visites ayant été virtuelles, ce fut un changement marqué par rapport à notre façon habituelle de mener les visites d'agrément. Toutes les parties prenantes – les 129 bénévoles, les 17 établissements d'enseignement supérieur visés et le personnel d'Ingénieurs Canada – ont donc déployé d'énormes efforts pour s'adapter à la situation. Toutes les personnes concernées ont fait preuve de dévouement et ont collaboré, innové et résolu ensemble des problèmes pour faire face à la pandémie, ce qui marque un tournant important dans l'histoire de notre système d'agrément. La planification du cycle de visites 2022-2023 est en cours. En tout, 25 établissements accueilleront en personne des équipes de visiteurs partout au pays. Des plans d'urgence seront mis en place au cas où il faudrait modifier la modalité des visites en raison de nouvelles directives sanitaires. Dans ce cas, nous serons prêts à travailler en mode virtuel.

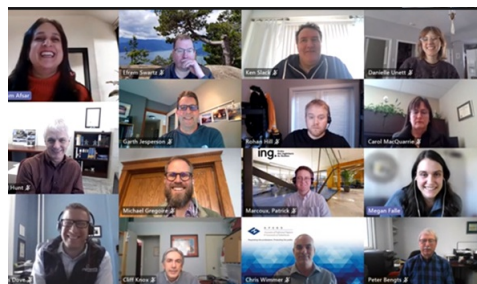
Outre son travail opérationnel visant l'agrément de programmes d'études de premier cycle en génie, le BCAPG a réalisé des progrès majeurs sur un certain nombre de fronts :

- » Révision de la définition de la conception en ingénierie et de l'énoncé d'interprétation connexe en vue d'appliquer les normes d'agrément avec plus de cohérence. Dans le cadre de cet exercice, on a consulté des intervenants externes en 2020. En octobre 2021, le conseil d'administration d'Ingénieurs Canada a approuvé la définition, ainsi que son application aux normes d'agrément. La version modifiée de la définition entrera en vigueur dès le cycle de visites 2023-2024.
- » Modification de l'Énoncé d'interprétation sur les attentes et les exigences en matière de permis d'exercice afin d'offrir une plus grande souplesse dans le programme d'études et de s'assurer que l'Énoncé d'interprétation reflète les pratiques pédagogiques modernes lors du calcul des unités d'agrément. Cet exercice a été mené avec le Comité de liaison des doyens (CLD) de Doyennes et doyens d'ingénierie Canada (DDIC) et éclairé par les commentaires recueillis lors de la consultation de 2020. La version révisée de l'Énoncé d'interprétation a été approuvée par le BCAPG en juin 2021 pour être mise en œuvre pendant le cycle de visites 2022-2023.

- » Consultation au sujet du rapport du Groupe de travail sur la documentation requise pour les visites, qui propose de modifier les documents qui doivent être soumis aux équipes de visiteurs par les responsables des programmes évalués aux fins de l'agrément. Cet exercice a permis de définir un ensemble cohérent de documents requis dans le cadre des visites du BCAPG. Pour ce faire, on s'est appuyé sur des pratiques exemplaires en matière de vérification, mais on a aussi tenu compte des besoins des équipes de visiteurs du BCAPG et des préoccupations des EES relativement aux ressources. Conformément à la volonté des organismes de réglementation, la nécessité de ne pas compromettre la rigueur du système d'agrément a été au centre de cet exercice. Le BCAPG a approuvé la version révisée des exigences lors de sa réunion de septembre 2021. Cette version devrait entrer en vigueur lors du cycle de visites 2023-2024.
- » La pandémie a obligé le Bureau d'agrément à se pencher sur l'utilité de l'unité d'agrément (UA) comme mesure du contenu des programmes d'études. L'unité d'agrément est fondée sur le *temps de contact* entre l'étudiant et les membres du corps professoral. La pandémie a transformé les méthodes de prestation de la formation et, par conséquent, le concept de *temps de contact* est difficile à maintenir et l'unité d'agrément (UA) n'est peut-être pas le meilleur outil de mesure des intrants. Le Comité des politiques et des procédures a commencé à examiner la question en 2021 et les travaux se poursuivront en 2022.

Impératif opérationnel 2 : Relations avec les organismes de réglementation

L'une des grandes priorités d'Ingénieurs Canada est d'entretenir des relations saines et solides avec les organismes de réglementation, mais aussi de faciliter la création de liens efficaces entre les organismes de réglementation. Ingénieurs Canada collabore avec des intervenants à l'échelle nationale, ce qui est l'un des éléments fondamentaux de son travail. Cela suppose des échanges d'informations et d'idées et la participation active des organismes de réglementation à divers programmes et projets. Pour poursuivre dans ce sens, nous avons aménagé des espaces et créé des occasions pour que les organismes de réglementation puissent établir des relations de travail, collaborer et partager des ressources.



Pour faciliter les discussions sur les différents domaines d'intérêt d'Ingénieurs Canada, nous encourageons les représentants des organismes de réglementation à participer à divers groupes et organisations des réunions. En 2021, les organismes de réglementation sont restés actifs et ont participé toute l'année aux groupes de responsables de l'admission, de responsables de la discipline et de l'application de la loi, de responsables de l'exercice, ainsi qu'au Groupe des chefs de direction et au Groupe des présidents. Ils ont également participé à de petits groupes de travail pour soutenir l'élaboration des projets d'évaluation sur la base des compétences, de la Base de données sur les établissements et les diplômes étrangers et de la base de données nationale sur les effectifs. De plus, les organismes de réglementation ont participé au groupe de travail chargé de la sensibilisation à la carrière d'ingénieur auprès des jeunes de la maternelle à 12e année/fin secondaire, ainsi qu'au groupe de travail responsable de la sensibilisation auprès des étudiants du postsecondaire et des ingénieurs en début de carrière. Par l'entremise de ces groupes de travail, les organismes de réglementation ont coordonné leurs efforts de sensibilisation et d'engagement auprès de publics cibles communs. Ils ont également collaboré à l'élaboration de ressources éducatives. Enfin, Ingénieurs Canada a également organisé la présentation annuelle des organismes de réglementation lors de l'assemblée générale annuelle. Cette séance donne l'occasion à chaque président de souligner les réalisations, les défis et les leçons apprises par son organisme de réglementation au cours de la dernière année.

Impératif opérationnel 3 : Services et outils

Bureau canadien des conditions d'admission en génie

Par l'entremise du Bureau canadien des conditions d'admission en génie (BCCAG), Ingénieurs Canada crée et

tient à jour des ressources qui répondent aux besoins des organismes de réglementation et des ingénieurs en exercice. Il s'agit notamment de guides pour les organismes de réglementation et le public, de documents d'Ingénieurs Canada et de programmes d'examens. Ces ressources permettent l'évaluation des compétences en génie, favorisent l'excellence en matière d'exercice et de réglementation du génie, et facilitent la mobilité des ingénieurs au Canada.

Comme par les années passées, 2021 a été marquée par l'examen, la révision et la création de diverses ressources par le BCCAG. Au nombre de ces dernières, signalons les suivantes :



- » Les programmes d'examens de génie logiciel et de génie informatique ont été approuvés.
- » On a préparé les programmes d'examens de génie aéronautique et aérospatial et de génie métallurgique/des matériaux afin de les soumettre à l'attention du BCCAG en janvier 2022.
- » Les programmes d'examens de génie agricole/des bioressources et sur les études complémentaires sont en cours de révision.
- » Les travaux portant sur les nouveaux guides sur la diversité et l'inclusion, et la consultation et la mobilisation des Autochtones, l'étude de faisabilité, et la révision du document sur le génie logiciel ont tous progressé de manière significative.

Base de données nationale sur les effectifs

L'élaboration de la nouvelle Base de données nationale sur les effectifs (BDNE) est en cours. En 2021, nous avons fini de peaufiner les exigences du système, de concert avec les organismes de réglementation. En 2021, le système a fait l'objet d'une évaluation de l'impact sur les renseignements personnels et de tests de pénétration; il a passé les deux épreuves avec des mises à jour minimales. En raison de retards survenus lors des négociations contractuelles, le développement de la BDNE devrait s'achever en avril 2022, et le lancement complet de l'outil devrait se faire d'ici juin 2022. Une fois terminé, le système renouvelé améliorera la fonctionnalité de la base de données, renforcera la sécurité des données et améliorera la qualité des informations qu'il contient. La base de données est l'un des outils utilisés par les organismes de réglementation pour faciliter la mobilité au Canada.

Impératif opérationnel 4 : Programmes nationaux

Ingénieurs Canada offre un certain nombre de programmes qui visent à procurer des avantages aux organismes de réglementation du génie et aux ingénieurs. Ceci est réalisé en vertu d'initiatives et de partenariats commandités, également appelés *programmes d'affinité*.

Au début de 2021, nous avons lancé dans les réseaux sociaux une troisième campagne de sensibilisation au Programme d'assurance responsabilité professionnelle secondaire (SPLIP). Le programme a connu un grand succès, compte tenu de l'augmentation du trafic vers les pages du SPLIP du site Web d'Ingénieurs Canada. On s'est appuyé sur des enseignements pour incorporer Facebook et LinkedIn au déploiement de la campagne d'automne.



Hub International, en collaboration avec Ingénieurs Canada, a réalisé un exercice de marché pour le SPLIP. Cet exercice s'est traduit par des améliorations de la couverture et une réduction de tarif garantie pour une période de trois ans (du 31 mars 2021 au 31 mars 2024) avec AXA XL.

Geoscientists Nova Scotia s'est joint au programme d'assurance habitation et automobile parrainé par Ingénieurs Canada. Professional Geoscientists Ontario s'est joint au programme d'assurance habitation et automobile parrainé par Ingénieurs Canada. Les clients de ce programme de TD assurance bénéficieront aussi d'une augmentation du nombre de Centres auto TD Assurance, maintenant porté à 22 dans l'ensemble du pays. Ces centres sont les seuls centres à guichet unique au Canada dans lesquels les clients peuvent parler à un conseiller en réclamations, faire réparer leur véhicule et obtenir une voiture de location.

Avec le soutien de TD Assurance, Ingénieurs Canada a lancé la série #RegardsSurLeGénie dans son bulletin *Parlons génie*. Cette série occasionnelle explore le côté humain du génie en présentant des récits et des tranches de vie d'ingénieurs. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie intégrée visant à promouvoir notre partenariat et les programmes d'assurance habitation et automobile de TD. La série a recueilli près de cinq millions d'impressions sur les médias sociaux, tandis que la promotion connexe des programmes d'assurance habitation et automobile de TD Assurance a reçu plus de cinq millions d'impressions dans la foulée de la campagne.

En collaboration avec Manuvie, Ingénieurs Canada a obtenu une prime de fidélité pour les clients inscrits au programme d'assurance-vie temporaire parrainé par Ingénieurs Canada. Cette prime prend la forme de remboursements de primes, qui sont appliqués sous forme de crédit et qui entraînent une réduction des primes pendant un an. En collaboration avec Manuvie, Ingénieurs Canada continue de donner accès à une application de soins de santé en ligne (Akira, par Telus Health) aux assurés des programmes de santé et de soins dentaires. Les services comprennent l'aiguillage vers des spécialistes, la demande de tests de laboratoire, le diagnostic de problèmes de santé et les ordonnances. On maintient ce service pour aider les membres assurés pendant la pandémie.

Ingénieurs Canada a signé un accord de trois ans avec le groupe Avis Budget pour son programme de location de voitures, renégocié sans augmentation des tarifs.

Enfin, après avoir consulté Aon, notre conseiller en avantages sociaux, et après avoir discuté avec les organismes de réglementation participant au programme national d'avantages sociaux collectifs, Ingénieurs Canada a demandé à Manuvie de réduire le taux des prestations de soins de santé et de soins dentaires, et de continuer à offrir les soins de santé en ligne (Akira par Telus Health). Cela a été possible grâce à des fonds provenant du compte de dépôt sans restriction du programme.

Impératif opérationnel 5 : Défense des intérêts de la profession auprès du gouvernement fédéral

Ingénieurs Canada fournit des opinions fondées sur des données probantes en ce qui concerne des questions de politiques publiques qui touchent les organismes de réglementation du génie et la profession, et exerce une influence sur les politiques et les prises de décisions gouvernementales sur des questions qui intéressent la profession. Le travail d'Ingénieurs Canada en matière d'affaires publiques et de relations gouvernementales permet de s'assurer que les ingénieurs participent à la création des politiques publiques et que leur expertise éclaire la rédaction et la révision des politiques publiques.



Énoncés de principe nationaux

Ingénieurs Canada a recours à des énoncés de principe nationaux pour souligner les priorités de la profession d'ingénieur en matière de politiques publiques dans ses discussions avec le gouvernement. Ces énoncés constituent des opinions fondées sur des données probantes à propos de questions de politiques publiques qui touchent la profession d'ingénieur.

En 2021, l'équipe des Affaires publiques et des Relations gouvernementales a mis à jour tous les énoncés de principe afin de tenir compte des informations les plus récentes. Trois nouveaux énoncés de principe ont également été élaborés, puis approuvés par le conseil d'Ingénieurs Canada :

- » Le rôle des ingénieurs dans la reprise économique à long terme du Canada
- » Développer la connectivité à large bande haute vitesse au Canada grâce à une infrastructure numérique durable
- » Exercice professionnel dans le domaine de la biotechnologie

En outre, nous avons mis à jour cinq énoncés de principe nationaux sur les questions suivantes :

- » La recherche, le développement et l'innovation
- » L'immigration et la reconnaissance des titres de compétences étrangers
- » Les qualifications requises pour témoigner à titre d'expert devant des conseils de réglementation ou des comités d'examen fédéraux
- » La personne qualifiée vs l'ingénieur titulaire d'un permis
- » L'éducation en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM)

Énoncés d'enjeux

Les énoncés d'enjeux visent à répondre rapidement aux mesures prises par le gouvernement ou aux questions émergentes qui touchent les organismes de réglementation ou la profession d'ingénieur. En 2021, l'équipe des Affaires publiques et des Relations gouvernementales a rédigé deux énoncés d'enjeux pour répondre à des questions qui avaient un effet sur la profession d'ingénieurs, à savoir :

- » Le rôle des ingénieurs dans la reprise économique à long terme du Canada après la COVID-19
- » La qualité de l'air et la gestion des bâtiments : Réduire la transmission par voie aérienne du virus de la COVID-19

Mémoires à l'intention du gouvernement

L'équipe des relations gouvernementales d'Ingénieurs Canada défend activement les intérêts des organismes de réglementation du génie et de la profession d'ingénieur auprès du gouvernement fédéral; ce travail de représentation porte sur un éventail de questions qui touchent la profession d'ingénieur et sa réglementation. En 2021, Ingénieurs Canada a eu plusieurs occasions de se prononcer et de présenter des mémoires au gouvernement fédéral, notamment les suivants :

- » Mémoire présenté au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de la Chambre des communes sur l'examen du programme d'assurance-emploi (AE)
- » Faits saillants et analyse du budget fédéral de 2021

- »Mémoire pour les consultations prébudgétaires en vue du budget de 2022 - Présenté par Ingénieurs Canada
- »Commentaires d'Ingénieurs Canada sur document de travail Transition équitable axé sur l'humain de Ressources naturelles Canada
- »Commentaires d'Ingénieurs Canada présentés à Environnement et Changement climatique Canada concernant trois projets de forage exploratoire au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador
- »Commentaires d'Ingénieurs Canada sur un éventuel accord de partenariat économique global entre le Canada et l'Indonésie
- »Commentaires d'Ingénieurs Canada à Affaires mondiales Canada au sujet des négociations sur l'accord de libre-échange avec le Royaume-Uni et son éventuelle adhésion à l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)
- »Commentaires d'Ingénieurs Canada présentés à Ressources naturelles Canada sur le document de travail intitulé L'approche du Canada en matière de réglementation sur l'énergie extracôtière renouvelable
- »Commentaires d'Ingénieurs Canada sur l'Évaluation nationale des infrastructures du Canada : « Bâtir le Canada que nous voulons avoir en 2050 »

Ingénieurs Canada a également tenu de nombreuses réunions avec des élus et de hauts fonctionnaires pour discuter des questions relatives aux organismes de réglementation du génie et à la profession d'ingénieur.

Impératif opérationnel 6 : Suivi, recherches et conseils

L'un des principaux objectifs qu'Ingénieurs Canada doit réaliser pour le compte des organismes de réglementation du génie est de cerner proactivement, d'étudier et d'expliquer les tendances et les changements qui sont susceptibles d'avoir un impact sur la réglementation et l'avenir de la profession d'ingénieur. Une partie essentielle de ce travail consiste à communiquer en permanence les résultats de la recherche aux organismes de réglementation, afin de soutenir leurs propres processus de prise de décision et d'établissement des orientations.



À cette fin, en 2021, nous avons publié de nombreux articles, par exemple sur les sujets suivants : la production de rapports sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le milieu du génie, les examens menant à l'obtention du permis pendant la COVID-19, le rôle des bénévoles et les professions autoréglementées, le génie et les objectifs de développement durable des Nations Unies, les mégadonnées et la réglementation, la reconnaissance des titres de compétences étrangers, le rôle des organismes de réglementation en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et les modifications aux cadres réglementaires et la surveillance de ces cadres.

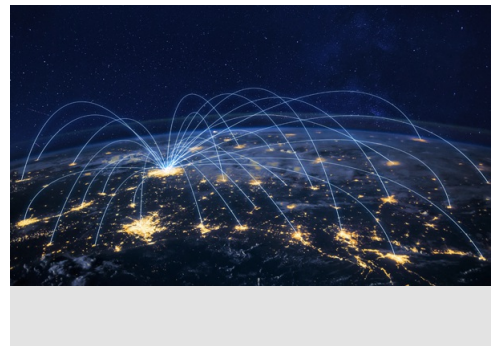
Nous avons également publié des articles sur la réglementation des entités et le statut de membre non actif – deux sujets que les organismes de réglementation nous avaient demandé d'examiner afin de soutenir leurs propres transitions, améliorations et prises de décision dans ces domaines.

Enfin, en 2021, nous avons également publié un document sur les systèmes autonomes, un nouveau domaine d'exercice du génie. Ce document décrit la pratique de l'ingénierie en ce qui a trait aux systèmes autonomes et fournit aux organismes de réglementation des informations et des conseils pour cerner l'ingénierie des systèmes autonomes et des moyens d'envisager la manière de la réglementer efficacement avec les outils et les ressources en place.

Impératif opérationnel 7 : Mobilité internationale

En tant qu'entité nationale représentant les organismes de réglementation du génie, Ingénieurs Canada est bien placé pour définir les occasions et les risques associés à la mobilité internationale du travail et des praticiens, car cela a des impacts sur tous les organismes de réglementation. En recommandant aux organismes de réglementation des mesures permettant de gérer ces impacts et d'y réagir, Ingénieurs

Canada peut contribuer à éclairer les décisions réglementaires de chaque zone de compétence.



Base de données sur les établissements et les diplômes étrangers

Ingénieurs Canada a lancé un outil amélioré pour aider les organismes de réglementation du génie à évaluer les titres universitaires des personnes formées à l'étranger. La Base de données sur les établissements et les diplômes étrangers (BDEDE) fournit des renseignements à jour sur les programmes de génie de plus de 140 pays du monde entier. Elle comprend des renseignements généraux sur le système d'éducation d'un pays, la légitimité d'établissements et de diplômes particuliers, et indique si un diplôme respecte ou non les exigences en matière de formation universitaire pour l'obtention d'un permis d'exercice dans ce pays. La BDEDE a été lancée en 2009, mise à niveau en 2014, puis une autre fois en 2021. Lors de la mise à niveau de cette année, la BDEDE a été élargie pour comprendre un plus grand nombre de renseignements sur les établissements d'enseignement et les diplômes, y compris sur les systèmes d'assurance qualité et le lien entre l'éducation et le système d'octroi de permis et d'inscription dans chaque pays, le cas échéant.

Ingénieurs-ici.ca

Se familiariser avec le processus d'obtention d'un permis d'exercice du génie au Canada peut s'avérer difficile, surtout pour ceux et celles qui cherchent des renseignements depuis l'étranger. Pour répondre à ce besoin, Ingénieurs Canada a créé la page Web Ingénieurs-ici.ca en 2019. Pour faciliter la tâche du public international de ce site Web, en 2021, nous avons publié des renseignements sur le permis d'exercice en plusieurs langues. Ces pages fournissent des renseignements de base sur le processus d'obtention du permis d'exercice en 11 langues : arabe, bengali, chinois (traditionnel), chinois (simplifié), anglais, farsi, français, hindi, espagnol, tagalog et urdu.

International Engineering Alliance

Ingénieurs Canada a participé aux réunions virtuelles de l'International Engineering Alliance (IEA). Les réunions comprenaient l'examen de nouveaux candidats devant faire partie des ententes et accords, ainsi que l'examen des signataires et des membres actuels. Notre groupe consultatif sur la mobilité internationale, comprenant un groupe d'organismes de réglementation, a participé à ces réunions pour la première fois. Il s'agissait d'une première étape dans l'évaluation des processus de l'IEA et la formulation de recommandations à l'intention de tous les organismes de réglementation au sujet de l'utilisation des accords et ententes de l'IEA ainsi que de notre niveau d'engagement ou de leadership au sein de l'IEA.

Évaluations des ententes IPEA et APEC

Lors d'une réunion spéciale de l'International Engineering Alliance, en janvier 2021, le rapport que nous avons déposé en réponse aux préoccupations de l'équipe d'examen de l'IEA concernant notre répertoire de la mobilité internationale a été accepté comme preuve démontrant une équivalence substantielle avec la norme de compétence internationale. Résultat : nous demeurons membres de l'Asia Pacific Economic Cooperation (APEC) Engineers Agreement et de l'International Professional Engineers Agreement (IPEA) pendant encore six ans à compter de la date de l'examen initial.

Accord de Washington

Dans le cadre de nos obligations permanentes à titre de signataire de l'Accord de Washington, nous avons reçu une visite d'inspection en novembre. Pour conserver leur statut, les signataires de l'Accord de Washington sont soumis à une inspection au moins tous les six ans. L'inspection vise à vérifier que notre système d'agrément est essentiellement semblable à celui des autres signataires de l'Accord de Washington. Dans le cadre de ce processus, nous avons rédigé un rapport d'auto-évaluation et accueilli une équipe d'inspection internationale composée de représentants du Royaume-Uni, de la Turquie et du Japon, qui ont observé les visites d'agrément virtuelles du BCAPG dans deux établissements en novembre. L'équipe d'inspection observera la réunion de décision du Bureau d'agrément qui aura lieu en juin 2022. Comme ce fut le cas pour le système d'agrément d'Ingénieurs Canada, l'inspection prévue dans le cadre de l'Accord de Washington s'est finalement déroulée en mode virtuel à cause des restrictions de voyage liées à la pandémie - ce qui était une première dans le contexte des inspections en vertu de l'Accord de Washington. De plus, l'un des deux établissements visés par la visite d'agrément était un établissement francophone. Il a donc fallu organiser une interprétation simultanée virtuelle pour l'équipe d'inspecteurs, ces derniers ne

comprenant pas le français. Nous remercions les établissements qui ont autorisé l'équipe d'inspecteurs à observer la visite d'agrément. Nous remercions également les équipes de visiteurs du BCAPG qui ont accueilli et intégré à leur équipe celle des inspecteurs. Enfin, nous remercions les membres de l'équipe d'inspection, qui ont fait preuve d'une grande flexibilité et ont généreusement collaboré à la planification et à l'exécution de ces visites marquantes.

En 2022, l'équipe d'inspection présentera aux autres signataires de l'Accord de Washington ses conclusions et ses recommandations au sujet de notre statut de signataire.

Impératif opérationnel 8 : Promotion et rayonnement

Programme d'écusson pour les Guides

Créé par Ingénieurs Canada en collaboration avec les Guides du Canada, l'écusson d'ingénierie est remis aux Guides qui mènent à bien des activités liées au génie sous la supervision d'un membre de la communauté du génie, d'un.e ingénieur.e stagiaire ou d'un.e diplômé.e ou étudiant.e en génie. En 2021, 3 010 écussons ont été distribués aux Guides du Canada. En raison du succès soutenu du programme et après consultation du groupe de travail d'Ingénieurs Canada sur la sensibilisation aux carrières auprès des jeunes de la maternelle à la 12^e année, nous avons décidé d'étendre ce programme à Scouts du Canada. Les travaux visant à étendre le programme aux scouts débuteront en 2022.



Programme Future City

En 2021, Ingénieurs Canada a lancé l'Expérience de Future City, une version abrégée du concours Future City destinée aux enseignants et aux élèves qui ne connaissent pas encore Future City. L'Expérience Future City a été conçue pour initier les élèves au génie d'une manière aussi amusante et intéressante que le fait le concours Future City, mais sans l'engagement associé au concours. Les participants peuvent également compter sur l'encadrement d'ingénieurs. La nouvelle version était entièrement virtuelle et pouvait être adaptée à des modèles d'apprentissage en classe ou en ligne. Comme pour le concours Future City, les élèves de 6^e, 7^e et 8^e années devaient s'appuyer sur le processus de conception technique pour imaginer ce que pourrait être une ville dans 100 ans, effectuer les recherches connexes et concevoir et construire cette ville. En vertu du thème de Future City 2021, « Vivre sur la Lune », les élèves devaient concevoir une ville lunaire futuriste.

Mois national du génie

Une fois de plus, en 2021, le Mois national du génie (MNG), la plus grande célébration annuelle du génie au Canada, a été lancé virtuellement. Cette célébration d'un mois a mis en lumière un thème différent chaque semaine. Les étudiants en génie, les professionnels, les entreprises et les associations ont été invités à utiliser les médias sociaux (#MNG2021) et à afficher leur fierté envers la profession d'ingénieur et à témoigner de travaux liés au thème de la semaine. En tout, 6 710 personnes ont participé aux activités organisées à l'échelle nationale dans le cadre de cet événement. La campagne dans les médias sociaux a connu des résultats similaires, atteignant plus de 2 765 130 utilisateurs, ce qui représente une augmentation de 18 % par rapport aux années précédentes.

Prix d'Ingénieurs Canada

Les Prix d'Ingénieurs Canada ont pour objet de reconnaître et de célébrer les réalisations d'ingénieurs et d'étudiants en génie qui font avancer la profession d'ingénieur et qui améliorent la qualité de vie de la population canadienne et du monde entier. Pour remplacer le gala annuel de remise des prix, qui n'a pu avoir lieu en 2021 en raison de la pandémie de COVID-19, Ingénieurs Canada a lancé une campagne dans les médias sociaux (Twitter, Facebook et LinkedIn) pour mettre en valeur le travail des lauréats. Les lauréats et lauréates de 2021 sont :

- » Samuel Pierre, PhD, FCAE, ing. – Médaille d'or
- » Leslie Russell, PhD, FEC, P.Eng. – Distinction pour services méritoires – Service professionnel
- » Claire Kennedy, FRCGS, P.Eng. – Distinction pour services méritoires – Service communautaire
- » William Cluett, PhD, P.Eng. – Médaille de distinction pour la formation en génie
- » Catherine Mavriplis, PhD, FCAE, P.Eng. – Prix pour le soutien accordé aux femmes en génie
- » Matthew Tutty – Médaille d'or des étudiant.e.s en génie

Renseignez-vous sur les lauréats de 2021.

Bourses d'études d'Ingénieurs Canada

La mise en œuvre des recommandations approuvées à la suite de l'évaluation des programmes de bourses d'études est terminée, notamment le lancement d'une bourse de leadership pour les étudiants de premier cycle en génie. Comme les lauréats des prix, les boursiers ont été célébrés par le biais d'une série de campagnes promotionnelles et d'une série de messages sur les plates-formes de médias sociaux d'Ingénieurs Canada. Les lauréats et lauréates des bourses de 2021 sont :

Bourses d'études Ingénieurs Canada-TD Assurance Meloche Monnex (7 500 \$)

- »Danielle Maitland, MASC, MSc, P.Eng.
- »Jeffrey Underhill, FEC, P.Eng.
- »Keenan Ngo, P.Eng.

Bourses d'études Ingénieurs Canada-Financière Manuvie (12 500 \$)

- »Colin Dreger, M.Eng., P.Eng.
- »Sheida Stephens, P.Eng.
- »Tia Shapka-Fels, P.Eng.

Bourse de leadership d'Ingénieurs Canada (4 000 \$)

- »Coralie Tcheune
- »Dalena Vo
- »Daniel Wood
- »Kimberly Watada
- »Masooma Tahir
- »Sydney Wheatley
- »Yazan Zamel
- »Yudi Yang

Renseignez-vous sur nos boursiers de 2021.

Fellows d'Ingénieurs Canada

Professional Engineers of Ontario

Rod Young, P.Eng.
Ken Slack, P.Eng.

Engineers Nova Scotia

Crysta Cumming, P.Eng.
Christian Boudreau, P.Eng.
Dennis Fowler, P.Eng.
Peter Murray, P.Eng.
Rob Jamieson, P.Eng.

Association of Professional Engineers and Geoscientists

Sebastian P. Walrond, P.Eng.
Robert Cochran, P.Eng.
Catherine Griffith, P.Eng.
Jessica Theriault, P.Eng.
Ondiveerapan Thirunavukkarasu, P.Eng.
E. Kwei Quaye, P.Eng.

Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ)

Samuel Pierre, ing.
Nicolas Turgeon, ing.

Derek Ken Sakamoto, P.Eng.
Thomas Fitzgerald Luc Whalen, P.Eng.
Weiguo Zhan, P.Eng. (non-actif)
Bernard Edmond Laval, P.Eng.
Gerald Charles O'Hara, P.Eng. (retraité)
Scott William Campbell, P.Eng.
Mark Tamer Alev, P.Eng.
Shi Ping Wu, P.Eng.
Gholam-Hosseini Yavari, P.Eng.
Kemal Ozgur, P.Eng.
Wing-Wo Henry Wong, P.Eng.
Piotr Pawel Mazur, P.Eng.
Shamsul Alam Chowdhury, P.Eng.
Tomas Mojica, P.Eng.
Gregory Howard Martin Hatton, P.Eng.
Amr M. Fathalla, P.Eng.
Dieter Diedericks, P.Eng.
Thomas Camillo Stubens, P.Eng.
Scott Alexander Loptson, P.Eng.
Charles Joseph Michael Harrison, P.Eng.
Pulak Mukerjee, P.Eng. (retraité)
Jose M. Torrecampo III, P.Eng.

Engineers and Geoscientists Manitoba

Nicholas Douville, P.Eng.
Hanns Till Freihammer, P.Eng.
Brian McIntosh, P.Eng.
Jeffrey Rempel, P.Eng.
James Watling, P.Eng.
Neil Klassen (n'est pas ingénieur - recipient FEC (Hon))

Engineers PEI

Wendy Weeks, P.Eng.

Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta (APEGA)

Samer Adeeb, P.Eng.
Margaret Allen, P.Eng., P.GEO.
George Anderson, P.Eng.
Johnathan Assels, P.Eng.
John Doucette, P.Eng.
Sandeep Gupta, P.Eng.
Ralph Hildenbrant, P.Eng.
Tom Johnston, P.Eng.
Zoltan Koles, P.Eng.
Alan Newcombe, P.Eng.
Joel Nodelman, P.Eng.

Engineers and Geoscientists BC

Dr. Rehan Sadiq
Ghassem Zarbi, P.Eng.
George Allan Barclay, P.Eng.
Vernon Lawrence Buchholz, P.Eng. (retraité)
Anthony Michael Horlor, P.Eng.
Robert Verne Hadden, P.Eng.
Maria Ewelina Holuszko, P.Eng.
Darryl John Hansen, P.Eng.
Inna Michalowski, P.Eng.
Dharam Pall Kajal, P.Eng.
Raymond Wai-Ming Chin, P.Eng.
Armando Abello, P.Eng.
David Yat-Fai Chan, P.Eng.
Albert Wing Kin Chow, P.Eng.
Dale William Goudie, P.Eng.
Fridrich Lederer, P.Eng. (non-actif)
Garry Wayne Stevenson, P.Eng./P.Geo., FGC
Kenneth Wayne Newbert, P.Eng.
Gregory Irving Smith, P.Eng., Struct.Eng.
Mubashir Husain Siddiqui, P.Eng.
Anthony Ka-Pong Lau, P.Eng.
Micheal John O'Keefe, P.Eng., Struct.Eng.
Lane Ronald John Logan, P.Eng.
Joseph Hayward Rousseau, P.Eng.

Jian Guo Chen, P.Eng.
Saqib Ahmed Khan, P.Eng.
Marius Mihai Ciornei, P.Eng.
Mohammadreza Jarollahi, P.Eng.
Xiaoqi Fang, P.Eng.
Lee David Rowley, P.Eng.
Reto Nicolao Corfu, P.Eng.
Denver Maharaj, P.Eng.
Jarrod Reed Koster, P.Eng.
Tarek Abbas Abdel-Sattar El-Amoury, P.Eng., Struct.Eng.
Stephen Karrer O'Leary, P.Eng.
Larry Bruce Spence, P.Eng.
Mihai G. D. Georgescu, P.Eng.
Wesley Gregg Narciso
Melissa May Heidema
Joseph Fritz Fernandez
Maya Charnell
Sze Tak Chiu
Ron McOuat
Craig Daniel Work
Neil Cumming
Brent Burton
Keith Alexander Recsky
Phillip Chow

Paul Ryzuk, P.Eng.
Spencer Torrie, P.Eng.
Claudia Villeneuve, P.Eng.

Professional Engineers Ontario

Mir Haris Ahmadzai, P.Eng.
Tarun Biju, P.Eng.
Shiva Bissoon, P.Eng.
Darla Campbell, P.Eng.
Kevin Hughes, P.Eng.
Samer Inchasi, P.Eng.
Christopher Tyler Ing, P.Eng.
Andrew Lawton, P.Eng.
Norbert Lee, P.Eng.
Gajananda Mailvaganam, P.Eng.
Jeffrey Neilson, P.Eng.
Iretomiwa Olukiyesi, P.Eng.
Stephen Quinlan, P.Eng.
Saif Rehman, P.Eng.
Shailesshkumar Shah, P.Eng.
Abdul Shaikh, P.Eng.
David Uren, P.Eng.
David Uren, P.Eng.
Nicholas Vlachopoulos, P.Eng.
Lija Ward, P.Eng.
Zachary White, P.Eng.
William Cluett, P.Eng.
Claire Kennedy, P.Eng.
Catherine Mavriplis, P.Eng.

Groupe de travail national sur le rayonnement

Les groupes de travail d'Ingénieurs Canada responsables de l'engagement numérique et de la campagne visant les réseaux sociaux ont été fusionnés pour former le Groupe de travail national sur le rayonnement. Ce groupe a créé des sous-groupes de travail chargés de se concentrer sur trois principaux publics cibles : les élèves de la maternelle à la fin du secondaire, les étudiants de niveau postsecondaire, et les ingénieurs stagiaires/professionnels en début de carrière. Toutes les initiatives et activités d'engagement élaborées par l'intermédiaire de ce groupe, plus précisément la chasse aux trésors numérique (maternelle à 6e année), les défis de conception en ingénierie (6e à 8e année) et le jeu en ligne (9e à 12e année) sont accessibles dans notre site Explorelegenie.ca.

Impératif opérationnel 9 : Diversité et inclusion

La diversité et l'inclusion sont des facteurs essentiels de l'évolution de la profession d'ingénieur. Ingénieurs Canada déploie toujours des efforts pour que la profession soit axée sur la collaboration, pour stimuler l'innovation, élaborer des programmes et des ressources et guider les pratiques d'affaires afin d'établir et de maintenir l'équité, la diversité et l'inclusion en génie. Nous nous concentrons essentiellement sur l'augmentation du recrutement, du maintien en poste et du développement professionnel des femmes, ainsi que sur la réduction des obstacles auxquels se heurtent les Autochtones pour entrer et s'épanouir dans la profession d'ingénieur. En 2021, nous avons travaillé à la réconciliation par la recherche, l'analyse, la formation et la mobilisation des parties prenantes.



La réconciliation dans le milieu du génie

En partenariat avec Engineers and Geoscientists British Columbia et un panel d'ingénieurs et de

géoscientifiques autochtones, Ingénieurs Canada a organisé un webinaire explorant la pratique de la reconnaissance des terres des Premières Nations et des terres traditionnelles comme moyen d'ouvrir une réunion, mais aussi comme rituel faisant partie d'un trajet plus global vers la réconciliation entre les peuples non autochtones et autochtones du Canada. En collaboration avec le Comité consultatif autochtone, Ingénieurs Canada a également mis à jour le Guide sur la reconnaissance des Premières Nations et des territoires ancestraux, qui vise à orienter nos effectifs, bénévoles, membres de la communauté et d'autres personnes au moment d'élaborer un énoncé judicieux de reconnaissance territoriale qui sera intégré à leurs activités quotidiennes.

Afin d'effectuer des recherches et une analyse des expériences des ingénieurs autochtones et d'améliorer les rapports sur les ingénieurs et les étudiants autochtones, nous avons collaboré avec Big River Analytics pour réaliser deux rapports. Big River Analytics a réalisé une étude visant à évaluer la représentation des Autochtones au sein de la profession d'ingénieur. L'étude conclut que les peuples autochtones sont sous-représentés dans les professions liées au génie par rapport à leur proportion dans la population totale et dans la population active. Big River Analytics a également réalisé une enquête pilote sur les ingénieurs autochtones auprès de trois organismes de réglementation. Ce rapport devrait être publié au début de 2022.

Ingénieurs Canada a également établi un partenariat avec des chercheurs de l'Université de la Colombie-Britannique (UBC) pour mener des entrevues auprès d'étudiants et d'ingénieurs autochtones de UBC sur leurs expériences et leur perception des efforts de vérité et de réconciliation dans la formation en génie. Les résultats de cette recherche seront disponibles au début de 2022.

Afin de contribuer à la réconciliation et de s'assurer que les connaissances fondamentales sur les peuples, les histoires et les communautés autochtones restent accessibles, la formation Les 4 saisons de la réconciliation a été offerte au conseil d'administration d'Ingénieurs Canada, ainsi qu'au BCAPG, au BCCAG, aux chefs de la direction et présidents des organismes de réglementation, et à Doyennes et doyens d'ingénierie Canada. Nous sommes également heureux de voir que plusieurs organismes de réglementation ont conclu des accords avec le fournisseur pour offrir une formation supplémentaire à leurs intervenants.

Tout au long de 2021, Ingénieurs Canada a continué de consulter son Comité consultatif autochtone (CCA) au sujet de la création de relations avec les organismes et ingénieurs autochtones. Le CCA a recommandé à Ingénieurs Canada de devenir membre du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA) et d'entreprendre les démarches pour obtenir la certification Relations progressistes avec les Autochtones du CCEA, auxquelles nous donnerons suite en 2022.

Impératif opérationnel 10 : Protection des marques officielles

Au nom des organismes provinciaux de réglementation de la profession d'ingénieur, Ingénieurs Canada détient et administre un portefeuille de propriété intellectuelle qui comprend des marques officielles et des marques de commerce enregistrées, notamment des marques de certifications enregistrées.



En

2021, comme par les années passées, nous avons fait une présentation devant les membres du Groupe national des responsables de la discipline et de l'application de la loi, afin de leur donner un aperçu du processus de demande de marque de commerce et de la stratégie et de l'approche d'Ingénieurs Canada pour gérer ses procédures d'opposition. Nous avons par ailleurs continué à examiner et à évaluer la

stratégie de protection des marques de commerce d'Ingénieurs Canada afin de nous assurer que les marques de commerce et les marques officielles sont toujours utilisées et protégées correctement.

Ingénieurs Canada est le propriétaire d'une marque officielle pour chacun des titres suivants :

- »ENGINEER
- »ENGINEERING
- »CONSULTING ENGINEER
- »PROFESSIONAL ENGINEER
- »P.ENG.
- »GÉNIE
- »INGÉNIERIE
- »INGÉNIEUR CONSEIL
- »INGÉNIEUR
- »ING.

Gouvernance

Dans le cadre du Plan stratégique 2019-2021 et selon la politique du conseil, il existe six responsabilités du conseil, qui ont toutes été assumées en 2021 avec l'aide du personnel permanent d'Ingénieurs Canada. La politique stipule que le conseil devrait :

- » Se tenir responsable et tenir responsables les administrateurs et les personnes relevant du conseil.
- » Mettre en place un processus favorisant l'engagement des organismes de réglementation au moyen de communications régulières qui facilitent la participation, l'évaluation et la rétroaction.
- » Fournir une orientation stratégique continue et appropriée.
- » Assurer l'élaboration et l'examen périodique des politiques du conseil.
- » S'assurer que le chef de la direction maintient en place un système robuste et efficace de gestion des risques et prend les mesures qui s'imposent, ce système devant refléter le niveau de tolérance aux risques du conseil, et oriente les stratégies d'atténuation approuvées par le conseil.
- » Assurer l'orientation des nouveaux membres et le développement continu des administrateurs et des autres personnes qui travaillent en étroite collaboration avec le conseil.



Pour s'acquitter de ses responsabilités, le conseil a, entre autres choses, approuvé les révisions de 40 politiques et adopté deux nouvelles politiques et une nouvelle ligne directrice. Il a réalisé le sondage sur l'efficacité de la gouvernance et mis en œuvre les recommandations et mesures qui en ont découlé. Il a également approuvé les recommandations de 2020 pour l'évaluation du chef de la direction et ses objectifs de 2021. Il a en outre retenu les services d'un consultant pour procéder à l'évaluation du rendement du chef de la direction. Il a aussi surveillé le rendement au regard du plan stratégique au moyen de rapports trimestriels intermédiaires.

États financiers

Télécharger les états financiers de 2021